

Ringuette Canada
États financiers
Pour l'exercice terminé le 30 avril 2021

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
État de la situation financière	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des résultats	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 12
Annexe 1 - Contribution Sport Canada (non audité)	13



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
Ringuette Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Ringuette Canada (l'« Association »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 30 avril 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l. / LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)

le 22 septembre 2021

Ringuette Canada
État de la situation financière

30 avril	2021	2020
Actif		
Court terme		
Encaisse	912 703 \$	615 055 \$
Débiteurs	104 926	62 380
Stocks (Note 2)	17 501	17 501
Frais payés d'avance	17 505	3 227
	1 052 635	698 163
Immobilisations corporelles (Note 3)	1 836	3 516
	1 054 471 \$	701 679 \$
Passif et Actif net		
Court terme		
Créditeurs et frais courus	99 911 \$	44 195 \$
Apports reportés - Sports Canada	96 655	45 872
	196 566	90 067
Dette à long terme (Note 4)	30 000	-
	226 566	90 067
Engagements contractuel (Note 5)		
Actif net		
Grevé d'affectations internes	1 836	3 516
Non affecté	826 069	608 096
	827 905	611 612
	1 054 471 \$	701 679 \$

Au nom du conseil d'administration:

David Master

David Master, Administrateur

Darrell Liebrecht

Darrell Liebrecht, Administrateur

Ringuette Canada
État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 30 avril	Grevé d'affectations internes	Non affecté	2021	2020
Solde, début de l'exercice	3 516 \$	608 096 \$	611 612 \$	557 310 \$
Excédent des produits sur les charges	-	216 293	216 293	54 302
Amortissement des immobilisations corporelles	(1 680)	1 680	-	-
Solde, fin de l'exercice	1 836 \$	826 069 \$	827 905 \$	611 612 \$

Ringuette Canada
État des résultats

Pour l'exercice terminé le 30 avril	2021	2020
Produits		
Frais d'enregistrement	548 438 \$	724 030 \$
Contribution de Sport Canada	453 500	546 500
Subvention salariale d'urgence du Canada	271 580	-
Patrimoine canadien/Heritage Canada Fonds d'urgence relatif à la COVID-19	117 875	-
Association canadienne des entraîneurs	69 750	62 675
Subvention du SDSCA	56 213	20 406
Ventes de matériaux	20 407	101 726
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	10 000	-
Divers	7 115	35 040
Haute performance	100	212 437
Compétitions et événements	-	65 980
Frais d'adhésion	-	9 000
	<u>1 554 978</u>	<u>1 777 794</u>
Charges		
Administration	656 550	687 737
Compétitions et événements	11 307	162 268
Dépenses reliées à la COVID-19	122 390	-
Haute performance	70 155	476 568
Réunions et planification	9 872	56 299
Allègement des frais d'inscriptions - association membre	107 004	-
Développement et promotion du sport	243 775	165 117
Technique et développement	117 632	175 503
	<u>1 338 685</u>	<u>1 723 492</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>216 293 \$</u>	<u>54 302 \$</u>

Ringuette Canada
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 avril	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds - membres, ventes et subventions gouvernementales	1 553 215 \$	1 746 775 \$
Sorties de fonds - fournisseurs et membres du personnel	<u>(1 295 567)</u>	<u>(1 755 024)</u>
	257 648	(8 249)
 Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Nouvelle dette à long terme	<u>40 000</u>	-
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	297 648	(8 249)
Encaisse, début de l'exercice	<u>615 055</u>	<u>623 304</u>
Encaisse, fin de l'exercice	<u>912 703 \$</u>	<u>615 055 \$</u>

Ringuette Canada

Notes complémentaires

30 avril 2021

1. Méthodes comptables

Objectif de l'association	<p>Ringuette Canada est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, et est une association canadienne enregistrée de sport amateur en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et à ce titre, est exonéré d'impôt.</p> <p>La mission de l'Association est d'établir la direction et d'appuyer les associations membres, les joueurs, les entraîneurs, les officiels et les administrateurs à tous les niveaux d'habiletés et au sein de tous les groupes d'âges afin de standardiser le développement de la ringuette au Canada et à l'étranger en fournissant des programmes et des services.</p>
Référentiel comptable	<p>Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.</p>
Comptabilisation des produits	<p>L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.</p> <p>La vente de matériaux est constatée à titre de produits lorsque les articles sont livrés.</p> <p>Les frais d'enregistrement et les frais d'adhésion sont constatés sur la période de l'enregistrement.</p> <p>Les frais d'équipe nationale, de la Ligue Nationale de Ringuette et du championnat national sont constatés lorsque l'événement a lieu.</p>
Instruments financiers	<p><u>Évaluation initiale et ultérieure</u> L'Association évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.</p> <p><u>Dépréciation</u> Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation.</p>

30 avril 2021

1. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)	<u>Coûts de transaction</u> Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.
Stocks	Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du coût moyen pondéré.
Immobilisations corporelles	Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire et les taux indiqués ci-dessous : Matériel informatique 2 ans Équipement et mobilier 3 ans
Apports reçus sous forme de services	Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'Association à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.
Apports reçus sous forme de biens et services	Les apports de biens et de services qui sont utilisés dans le cadre du fonctionnement courant de l'Association et qui auraient dû autrement être achetés par l'Association sont constatés à leur juste valeur à la date de l'apport, si la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.
Contribution de Sport Canada	Les contributions reçues de Sport Canada sont assujetties à des termes et conditions spécifiques par rapport à l'utilisation de ces fonds. Les registres comptables de l'Association sont sujets à un audit par Sport Canada pour identifier, s'il y a lieu, les montants imputés aux contributions qui ne sont pas en conformité avec l'accord et qui seraient remboursables à Sport Canada. Les redressements qui touchent les exercices antérieurs sont comptabilisés dans l'année où Sport Canada demande le redressement.
Subvention salariale d'urgence du Canada	Les subventions salariale reçues sont assujetties à des termes et conditions spécifiques du programme de support. Les registres comptables de l'Association sont sujets à un audit par l'agence du Revenu du Canada (ARC) pour identifier, s'il y a lieu, les montants reçus qui ne sont pas en conformité avec le programme de support et qui seraient remboursables à l'ARC.

Ringuette Canada
Notes complémentaires

30 avril 2021

2. Stocks

Le montant des stocks comptabilisé en charges au cours de l'exercice est de 2 495 \$ (2020 - 23 590 \$) et est inscrit dans la charge d'administration à l'état des résultats.

3. Immobilisations corporelles

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Matériel informatique	34 427 \$	34 427 \$	34 427 \$	34 427 \$
Équipement et mobilier	92 409	90 573	92 409	88 893
	126 836 \$	125 000 \$	126 836 \$	123 320 \$
Valeur comptable nette		1 836 \$		3 516 \$

La charge d'amortissement pour l'exercice est de 1 680 \$ (2020 - 1 716 \$) et est enregistrée dans la charge d'administration.

4. Dette à long terme

	2021	2020
Emprunt CUEC, aucun versements de capital et intérêt, comme décrit ci-dessous.	\$ 30,000	\$ -

L'association a obtenu un prêt du compte d'urgence pour les entreprises canadiennes de 40 000\$ au cours de l'exercice. Le prêt est sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022. Un remboursement de 30 000\$ au plus tard le 31 décembre 2022 entraînera l'annulation du prêt pour la portion restante (10 000\$). Si une partie du solde n'est pas payée avant le 31 décembre 2022, le solde sera converti en un prêt à terme de 3 ans à 5% d'intérêt annuel, payé mensuellement, à compter du 1er janvier 2023. Le solde total doit être remboursé au plus tard le 31 décembre 2025.

30 avril 2021

5. Engagement contractuel

L'Association loue des locaux en vertu d'un bail venant à échéance en juillet 2023. Les loyers minimums futurs au cours des cinq prochains exercices totalisent 64 255 \$.

2022	29 656 \$
2023	29 656 \$
2024	4 943 \$

6. Incertitude causée par la COVID-19

La pandémie mondiale COVID-19 a perturbé les activités économiques et les chaînes d'approvisionnement. Bien que la perturbation due au virus devrait être temporaire, compte tenu de la nature dynamique de ces circonstances, la durée de la perturbation des activités et l'impact financier connexe ne peuvent être raisonnablement estimés pour le moment.

La continuité de l'Association et le respect de ses obligations contractuelles dépend de sa capacité à continuer de générer des revenus et des flux de trésorerie. En raison de restrictions liées à la pandémie, certains événements ont été suspendus ou annulés et ceci a réduit les revenus de l'association. L'association a fait application et a reçu la subvention salariale d'urgence du Canada et le compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Elle a aussi reçu une subvention unique pour la COVID-19 de Sport Canada. L'Association surveille de près sa situation financière, mais n'est pas en mesure d'estimer les effets de la pandémie sur ses programmes existants, qui sont une source de revenu importante.

Compte tenu de l'évolution quotidienne du COVID-19 et des réponses mondiales pour enrayer sa propagation, l'Association n'est pas en mesure d'estimer pleinement les effets de la pandémie sur ses résultats d'exploitation, sa situation financière ou ses liquidités pour le moment.

7. Dépendance économique

L'Association obtient 37% (2020 - 31%) de ses produits de Sport Canada. Si ce financement ne continue pas ou si l'Association ne peut pas le remplacer, l'Association ne pourrait pas continuer ses opérations au niveau actuel.

30 avril 2021

8. Instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit auquel est exposée l'Association est principalement lié à ses débiteurs. L'Association consent du crédit à ses membres dans le cours normal de ses activités.

Il n'y a pas eu de changement au risque de crédit par rapport à l'exercice précédent mise à part l'impact potentiel du COVID-19.

Ringuette Canada

Annexe 1 - Contribution Sport Canada (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020	Développement sportif
Produits	
Administration générale	48 050 \$
Salaires, frais et avantages sociaux	150 000
Langues officielles	9 000
Opérations et programmation	273 450
	<hr/>
	480 500
Charges	
Administration générale	124 989
Gouvernance	7 442
Salaires, frais et avantages sociaux	495 234
Programme d'équipe nationale	64 479
Langues officielles	23 665
Opérations et programmation	897 023
	<hr/>
	1 612 832
	<hr/>
Insuffisance des produits sur les charges	(1 132 332)\$
